

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFESSM – BREST 2019

Réf. SG/JMB/SM
AG 19/1

Marseille, le 24 janvier 2019

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les responsables des Structures Commerciales Agréées,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous les principaux renseignements concernant notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

1 – Organisation

Lieu :

Organisé par la FFESSM, avec le concours du Comité Départemental du Finistère, notre Assemblée Générale aura lieu au :

Le Quartz Congrès
60 rue du Château
29200 BREST

Le samedi 30 mars 2019

de 8 h 30 à 12 h 00 :

- Assemblée Générale des Commissions Nationales

de 8 h 30 à 15 h 00 :

- Accueil et enregistrement des mandats

de 14 h 00 à 16 h 00 :

- Réunions (Cf. programme ci-dessous)

de 16 h 00 à 19 h 00 :

- Assemblée Générale Ordinaire des membres (Associations, Sca)

Le dimanche 31 mars 2019

de 8 h 30 à 13 h 00 :

- Assemblée Générale Ordinaire (suite et fin)

Le secrétariat fédéral ainsi que le Comité Départemental du Finistère seront à votre disposition, dans le hall du Centre des Congrès, pour vous fournir tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin, du samedi matin au dimanche midi.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires pour la logistique sur le site de l'Assemblée Générale, créé par le CODEP du Finistère : <http://www.ffessm29.fr/>

Hébergement et repas :

- Hôtels :

Vous trouverez la liste des hôtels sur le site de l'assemblée générale : <http://agn2019.ffessm29.fr>

- Repas :

Les déjeuners seront organisés au Quartz – Centre des Congrès salle Méridienne, leur prix est fixé à : **25,00 €**.

Les réservations des déjeuners et soirée de gala ne se feront que par l'intermédiaire du site internet de l'Assemblée Générale : <http://agn2019.ffessm29.fr>

ATTENTION : La vente de tickets repas lors de l'Assemblée Générale sera en fonction du nombre de places encore disponibles.

Soirée de gala :

La soirée de gala se tiendra le samedi 30 mars 2019 :

**A L'OCÉANOPOLIS DE BREST
Port de plaisance du Moulin Blanc
29200 BREST**

A noter que cette soirée de gala sera tout à fait **exceptionnelle** puisqu'elle sera organisée au cœur d'un aquarium, donc pas de piste de danse ni de tables comme à l'accoutumé. Des visites guidées seront organisées dans les différents pavillons (Polaire et Tropical). Le repas sera présenté sous la forme d'un cocktail dinatoire dans le Pavillon Bretagne.

Des bus seront à disposition, avec un départ à partir de 20 h 00 de la Place de la Liberté (proche hôtels). L'accueil des participants se fera à partir de 20 h 30.

Des bus seront également prévus pour le retour avec des départs à partir de 23 h 30 jusqu'à minuit.

Le prix de la soirée est fixé à **45,00 €**.

2 – Le Programme

Vous voudrez bien trouver, ci-dessous, le programme des travaux de notre Assemblée :

Samedi 30 mars 2019 :

- **8h30 à 15h00 : - Enregistrement des mandats et accueil des participants (pas d'enregistrement après 15h00)**

QUARTZ - Centre des Congrès – Hall d'Entrée

- 8h30 à 12h00 : - Assemblée Générale des Commissions Nationales – rapports d'activité ; Lieu : QUARTZ – Centre des Congrès

Commissions

Apnée
Archéologie
Biologie et Environnement
Hockey Subaquatique
Juridique
Médicale et Prévention
Nage avec Palmes
Nage en Eau Vive
Orientation Subaquatique
Pêche sous-marine
Photo et vidéo
Plongée Souterraine
Plongée Scaphandre et Technique
Tir sur Cible Subaquatique
Plongée Sportive en Piscine

Salles

HENRY JAMES
ALCIDE
AMOCO
EUROPEAN
ABOUKIR BAY
PETER SIF
SWANSEA VALE
KLEBER
NOTRE DAME
PIETRO ORSEOLO
LA CIGALE
CASTEL MEUR
COLOMBIAN
JULIEN QUERE
EMILE-ALLARD

- 12h30 à 14h00 : Repas

- 14h00 à 16h00 : Réunions

- Conseil des Régions
- Collège des Instructeurs Nationaux Technique
- Réunion engagements FFESSM dans le DD
- Collège des Instructeurs Nationaux Archéologie
- TIV

HENRY JAMES
EMILE-ALLARD
AMOCO
ALCIDE
PIETRO ORSEOLO

- 16h00 à 19h00 : Assemblée Générale Ordinaire
 - **Quorum**
 - **Approbation des résolutions (Conformément à l'art. 8.2) 9° 1-a) des statuts, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolution inscrits à l'ordre du jour vous seront communiqués quinze jours avant la réunion de l'Assemblée Générale) :**
 - * Rapport du Président (Résolution d'adoption)
 - * Rapport du Secrétaire Général (Résolution d'adoption)
 - * Rapports du Trésorier Général (Résolutions d'adoption) et du Commissaire aux comptes
 - * Rapports des commissions (Résolutions d'adoption)
 - * Autres résolutions.
- 18 h30 : Cérémonie de remise des médailles d'or sur les lieux de l'AG.
- 19h15 : Apéritif – **Centre des Congrès**
- 20h00 : Départ pour la soirée de Gala à l'OCEANOPOLIS

Dimanche 31 mars 2019

- 8h30 à 13h00 : Assemblée Générale Ordinaire (suite)
- 13h00 : Clôture de l'AG
- 13h00 à 14h30 : Repas

L'ordre du jour complet sera disponible ultérieurement (en particulier le passage des commissions nationales qui sera tiré au sort).

3 – Représentation

Seuls les clubs et les structures commerciales agréées en règle avec la Fédération pourront prendre part aux scrutins. A cet effet, vous devez avoir réglé le montant du droit d'affiliation 2019 (associations) ou du droit d'agrément 2019 (Sca et Scia). Concernant les modalités de représentation et de délégation, nous vous renvoyons aux documents de l'espace « Dirigeant » consultables en ligne sur le site internet de la Fédération (Statuts et RI de la FFESSM). Le mandat de votre club ou SCA vous sera adressé ultérieurement.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez réservée à cette communication, nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les responsables des Structures Commerciales Agréées, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Sébastien GRANDJEAN
Secrétaire Général

